



Service territorialisé de l'Insertion et de l'accompagnement social

TAD SUD-Ouest et Sud-Est

Une organisation en 3 pôles

Pôle Accueil :

- ☞ 1 équipe par site et 3 chefs de secteur.

Pôle Insertion :

- ☞ Une même résidence administrative : Mennecy
- ☞ Des équipes déconcentrées sur chaque site
- ☞ Une dynamique d'équipes inter sites
- ☞ Un chef de secteur.

Pôle Evaluation :

- ☞ Périmètre de 2 TAD : CENTRE / SUD-ouest SUD-EST
- ☞ Une résidence administrative: Etampes



Le TAD Sud-Ouest

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU DOURDANNAIS EN HUREPOIX
(CCDH) : 11 communes

Pôle Accueil

J. Kimpolo
A. Blot
A. Terrien

Pôle Insertion

C. Laporte
M. Bonnet
C. Bocquet
J. Mendole

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DE L'ETAMPOIS SUD-ESSONNE
(CAESE) : 37 communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES
ENTRE JUINE ET RENARDE
(CCEJR) : 16 communes

COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DE
L'ETAMPOIS SUD-ESSONNE
(CAESE)

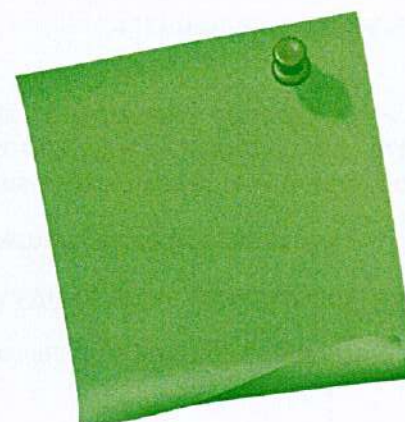


Missions du pôle accueil accompagnement Inclusion

source retour CST 15 juin

Composition : CS- AS – CESF - ASGARU et AAGARU sur chaque site du TAD.

Mission : Il assure la mise en œuvre de la politique départementale de solidarité auprès de la population, des publics en difficultés hormis les BRSA orientés sociaux qui ont un Référent Unique de Parcours DDS et les Demandeurs d'emplois dans le dispositif AGPE avec un Référent Social DDS.



Le pôle Accueil Accompagnement Inclusion a plus particulièrement en charge:

- Un accueil social inconditionnel de proximité des personnes en proposant une écoute, une expertise, accès aux droits, une orientation, un rendez-vous avec un travailleur social.
- Une facilitation de l'accès aux droits avec la diffusion d'informations adaptées, actualisées et la mise à disposition d'outils de communication au sein des espaces d'accueil des sites du STDS du TAD ;
- L'accompagnement social global pour prévenir ou surmonter des difficultés sociales (fragilité vulnérabilité, pertes d'autonomie, pauvreté, ou de marginalisation), dans des parcours avec des projets ponctuels et/ou renforcés des individus et des cellules familiales
- Le développement d'une offre d'actions collectives axée sur la remobilisation et/ou de prévention personnes accueillies et accompagnées dans les domaines de la vie sociale et le développement du partenariat local pour favoriser les projets pour l'autonomie, l'amélioration des conditions de vie sur le plan du logement, familial, éducatif, santé, économique et professionnel des habitants

Missions du pôle Insertion

source retour CST 15 juin

Composition : CS AS –CI –psychologue, d'ASGARU et AAGARU au niveau site, du TAD.

Objectif: Il assure mise en œuvre de la politique départementale de solidarité ainsi que du dispositif du RSA et dispositif Accompagnement Global Pôle Emploi dans le cadre d'une prise en charge globale auprès :
• Des BRSA orientés sociaux par la DIE vers la DDS et de leur cellule familiale pour lesquels est nommé un Référent Unique de Parcours DDS
• Des BRSA orientés sociaux professionnels par la DIE vers la DDS et leur cellule familiale pour lesquels est nommé un Référent Unique de Parcours DDS
• Pour les Demandeurs d'emplois dans le dispositif AGPE et leur cellule familiale pour lesquels est déterminé un Référent Social DDS en complémentarité du Conseiller Pôle Emploi.

Le pôle Accompagnement Insertion a plus particulièrement en charge :

- Un accueil de proximité des allocataires du RSA orientés sociaux par la plateforme Orientation de la DIE à référencer au STDS incluant tous les membres de la cellule familiale, et des personnes qui sont amenées à intégrer le dispositif d'accompagnement Global de POLE EMPLOI ;
- Une facilitation de l'accès aux droits avec la diffusion d'informations adaptées, actualisées et la mise à disposition d'outils de communication au sein des espaces d'accueil des sites du STDS du TAD.
- L'accompagnement et l'orientation des allocataires vers le parcours et la structure les plus adaptés à leur situation ;
- L'accompagnement social, socio-professionnel globale des cellules familiales RSA D/D orientés sociaux aux STDS ;
- L'accompagnement social globale des personnes intégrant le dispositif AG PE y compris sa cellule familiale;
- Le développement d'une offre d'actions collectives axées sur la remobilisation des allocataires et le retour à l'emploi pour valoriser les talents et changer le statut des « inactifs » et/ou de prévention dans les domaines de la vie sociale et le développement du partenariat local pour favoriser les projets pour l'autonomie, l'amélioration des conditions de vie sur le plan du logement, familial, éducatif, santé, économique et professionnel des habitants.
- Le respect du cadre légal du RSA et de l'égalité de traitement des allocataires, en veillant notamment à la qualité des contrats d'engagements réciproques émis sur le territoire et à l'harmonisation des procédures de suspension du RSA

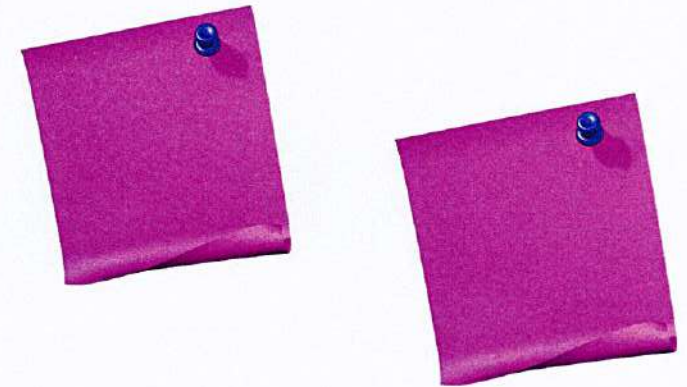


Missions du pôle évaluation

source retour CST 15 juin

Composition : CS-AS-psychologue-ASGARU-AAGARU au niveau site, du périmètre des TAD concernés.

Objectif : Il assure la mise en œuvre de la politique départementale de solidarité et plus spécifiquement les commandes institutionnelles requérant des évaluations du fonctionnement social des familles (processus continu, interactif et réflexif) dans le cadre d'une veille au respect de l'intérêt supérieur de l'enfant conformément aux dispositions législatives et réglementaires relative aux droits des enfants et des familles, notamment celles issues du code de l'action sociale et des familles et du code civil.



Le pôle Evaluation a plus particulièrement en charge de :

- Procéder de manière immédiate et rapide aux demandes d'évaluation Informations préoccupantes concernant les situations particulières de danger ou de risque de danger d'un mineur dès qu'elles lui sont adressées par la CRIP 91 :
- Procéder aux demandes d'évaluation d'agrément des candidats à l'agrément d'assistant familial dès qu'elles lui sont adressées par le Service expertise modes d'accueil DPMIS :
- Procéder aux demandes d'évaluation de l'option d'un accueil par un membre de la famille ou un tiers digne de confiance avant la décision de placement dès qu'elles lui sont adressées par la DPPE ;
- Procéder aux demandes d'évaluation des demandes d'accès pour des entrées en 6^{ème} dans le cadre du dispositif des internats pré -baccalauréat, à l'internat public du collège le Village à Evry pour les enfants qui ne disposent pas chez eux des conditions matérielles ou éducatives qui leur permettent de développer pleinement leur motivation et leur potentiel scolaires par la DDS via le Rectorat Académique de l'Essonne ;
- Procéder aux demandes d'évaluation de prise en charge des publics les plus fragiles en rupture d'hébergement, notamment les femmes enceintes ou isolées avec enfants de moins de trois dès qu'elles lui sont adressées par la Cellule hébergement centralisée DDS, interface opérationnelle avec l'Etat : 115 et notamment le SIAO.
- Élaborer des écrits professionnels : rapports d'évaluations, dans le respect du droit des usagers.
- Respecter les procédures liées à la mission et s'appuyer sur les outils méthodologiques y afférent
- Le développement d'une offre d'actions collectives, axées sur la remobilisation personnes accueillies et accompagnées dans les domaines de la vie sociale et pour favoriser la prévention de l'enfance en priorité, la parentalité, le décrochage scolaire l'autonomie, l'amélioration des conditions de vie sur le plan social, sanitaire, familial, économique